

058
p. 4. R.
Sonderdruck aus

ZEITSCHRIFT FÜR ÄGYPTISCHE SPRACHE UND ALTERTUMSKUNDE. BAND 48

HERAUSGEGEBEN VON GEORG STEINDORFF

RICHARD LEPSIUS

ALS ERINNERUNGSDENKMAL

ZUM

HUNDERTSTEN GEBURTSTAGE

GEWIDMET VON

G. BÉNÉDITE, L. BORCHARDT, M. BURCHARDT, K. DYROFF, A. ERMAN,
A. H. GARDINER, H. GAUTHIER, F. L. GRIFFITH, H. JUNKER, P. LACAU,
O. v. LEMM, E. MAHLER, G. MASPERO, P. MONTET, G. MÖLLER, E. NAVILLE,
H. RANKE, G. REISNER, G. ROEDER, A. RUSCH, H. SCHÄFER, K. SETHE,
W. SPIEGELBERG, G. STEINDORFF, B. TURAJEFF, F. VOGELSANG,
U. WILCKEN, W. WRESZINSKI



LEIPZIG

J. C. HINRICHS'SCHE BUCHHANDLUNG

1911

Bibliothèque Maison de l'Orient



129150

Ausgegeben am 2. Mai 1911.

ZEITSCHRIFT

FÜR

ÄGYPTISCHE SPRACHE UND ALTERTUMSKUNDE

BEGRÜNDET 1863 VON H. BRUGSCH

WEITERGEFÜHRT 1864—1884 VON R. LEPSIUS

1885—1888 DURCH H. BRUGSCH UND L. STERN, 1889—1893 H. BRUGSCH UND A. ERMAN

1894—1906 A. ERMAN UND G. STEINDORFF, SEIT 1907 VON G. STEINDORFF

Lex.-8^o. Band 1—48. 1863—1910. M. 660 —

Einzelne Bände, soweit der Vorrat reicht M. 20 —

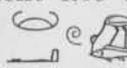
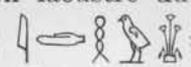
Beim Tode von Richard Lepsius schrieb Heinrich Brugsch in Jahrg. XXII, Heft 2:

„In dem Heimgegangenen, dessen Nachruhm für alle kommenden Zeiten gesichert ist, betrauert die allgemeine Wissenschaft einen ihrer edelsten Vertreter, die Ägyptologie ihren glänzendsten Stern, den Begründer der neuen Aera kritischer Forschungen auf ihrem umfassenden Gebiete, und nicht am letzten die Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde den verständnisvollen Leiter und Führer, welcher seit dem Monat Oktober des Jahres 1864 die Redaktion derselben übernommen und zwanzig Jahre hindurch bis zu seinem Tode mit lebendigster Teilnahme überwacht hatte. In gerechter Erkenntnis des Nutzens, der für die ägyptische Wissenschaft aus einem solchen, für alle Fachgenossen zugänglichen und vermittelnden Organ zu erhoffen war, hatte der große Gelehrte bei der Übersiedelung ihres Begründers nach Ägypten freiwillig und gern der früheren Herausgabe der Zeitschrift einen Teil seiner kostbaren Zeit gewidmet und durch eigene wertvolle Beiträge, dem kaum geborenen Kinde ein kräftiges Dasein und gedeihliches Wachstum verliehen . . . Mögen wir das Gedächtnis an den Begründer der kritischen Forschungen auf dem Gesamtgebiete dieser ernsten Studien am würdigsten durch die Fortsetzung seiner bahnbrechenden Arbeiten erhalten und so das herrlichste Monument der Dankbarkeit und Verehrung dem Unvergesslichen aufrichten helfen.“

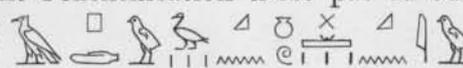
La tenderie dans la décoration murale des tombes civiles.

Par GEORGES BÉNÉDITE.

Avec 8 figures.

Une des scènes les plus attrayantes de la décoration murale des tombes civiles memphites et qui s'est transmise avec le principe de cette décoration à travers le moyen empire jusqu'aux tombes de la seconde époque thébaine, est celle de la *tenderie*. La prise au filet des oiseaux aquatiques si abondants dans certaines régions de l'Égypte était, en effet, un des plaisirs préférés, un des « sports » habituels des anciens Égyptiens. Aussi bien dans la littérature que dans l'art et même dans la tradition religieuse, cette chasse aux oiseaux nous apparaît comme étroitement liée à la pêche. Oiseleurs et pêcheurs sont désignés par le même vocable, , et il semble bien que le théâtre le plus habituel de leurs exploits ait été cette même vaste région lacustre du Nord du Delta que désigne d'une manière générique le mot de  s'appliquant aux fourrés de papyrus, plante que les textes religieux mettent parfois sous le patronage de la déesse Bouto (¹).

Dans les tableaux qui nous occupent, cette région marécageuse est figurée par la représentation graphique des fourrés de papyrus. On y voit aussi d'autres plantes aquatiques² et principalement le roseau caractérisé non seulement par l'inclinaison de ses tiges et la retombée de ses longues feuilles engainantes, mais aussi par ses épis³. L'eau est dans le voisinage; elle est quelquefois même figurée en petites flaques au pied de la touffe.

Ces épais fourrés abritaient diverses variétés de petits échassiers et de palmipèdes dont l'identification n'est pas le but de cette notice et qui resteront pour nous les  du papyrus Anastasi IV⁴. Les légendes les plus habituelles de cette scène ne les appellent pas autrement .

C'est sur l'opération même de la tenderie qu'il me paraît utile d'insister. Comment procédait-on? Disons tout de suite que nous ne le saurons jamais que d'une manière approximative. Prendre au pied de la lettre une représentation même agrémentée de détails précis serait méconnaître le sens idéographique de l'art égyptien et, qui plus est, dans une scène des plus typiques à ce point

¹) BRUGSCH, *Dict. Géogr.* 92. — ²) LD. II 9. — ³) CAPART, *Une rue de tombeaux* pl. 39. —

⁴) Pl. 15, l. 5 et 6. (*Select Papyri* pl. XCVI.)

se complètent pas rigoureusement en vue d'une parfaite intelligence de la structure. Cependant il en existe assez pour se faire une opinion qui ait chance d'approcher de très près la vérité. Sous sa forme la plus simple, il nous apparaît comme un hexagone allongé (fig. 1) à l'intérieur duquel les oiseaux picorent paisiblement comme en une volière. Les exemplaires les plus habituels se ramènent à trois types, qui sont en quelque sorte gradués dans le sens de la précision. Le premier (fig. 2) met en évidence un cordage double qui divise l'hexagone en deux parties égales. Le second (fig. 3) fait apparaître une arma-



Fig. 1.

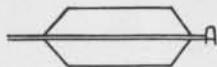


Fig. 2.



Fig. 3.

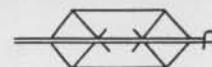


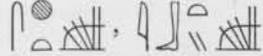
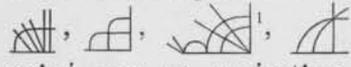
Fig. 4.

ture, qui donne au filet une forme prismatique; le troisième (fig. 4) révèle une particularité importante: à savoir que les bâtons se prolongent, à l'intérieur du filet, au delà de leur point de croisement. À ces figures il convient d'ajouter le tracé des mailles dont la disparition sur les monuments tient à l'extrême légèreté du trait. Ce tracé couvre la superficie de l'hexagone comme si le filet était tendu sur un même plan. Quant à la figure arrondie¹ en forme de cartouche royal qui entoure l'hexagone, c'est bien à tort que WILKINSON l'a considérée comme faisant partie intégrante du filet. L'hésitation n'est plus possible: c'est la représentation idéographique du marécage, où l'engin était disposé. On le ramène aux proportions d'un petit bassin par un pur jeu graphique. Ce n'est pas plus surprenant que de faire de ce bassin le motif ornemental des boîtes à fard et cuillers de toilette le plus en faveur sous le nouvel empire.

Le fonctionnement de cet engin n'a pas été jusqu'à présent décrit d'une manière satisfaisante. Pour WILKINSON², les oiseaux se trouvaient pris par le rapprochement brusque des deux grands côtés ou chassis dont se serait composé le filet (*the instantaneous collapse of the two sides*). Cette conception dérive vraisemblablement du caractère binaire que présente la disposition hexagonale, coupée longitudinalement par un trait double avec interruption du réseau des mailles entre ces deux traits; mais elle ne résiste pas à un examen attentif, et je pense qu'il est superflu de m'attarder dans une réfutation en règle. Une opinion plus juste est celle qu'exprime NEWBERRY dans le commentaire de la scène de Bersheh³: «*When the signal was given that the flock of birds had settled upon it, the rope was suddenly drawn tight, thus closing up the loop and drawing the edges of the net together and enclosing the birds.*» Mais cette opinion est, si je puis dire, plus intuitive que descriptive, elle ne rend compte ni de la forme ni du fonctionnement de l'appareil et n'apporte, de ce fait, aucun argument concluant.

¹) Quelquefois un rectangle, CHAMP., *Mon.* II pl. 185, 1. — ²) *Manners and Customs*, éd. BIRCH. t. II 109. — ³) *Op. cit.* t. I 31.

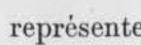
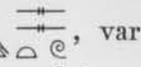
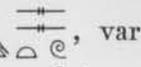
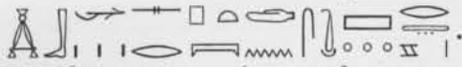
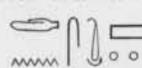
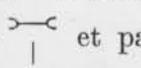
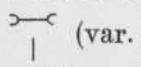
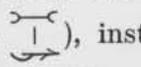
Quelles sont les données, qui s'offrent à nous pour la solution de ce petit problème? — En premier lieu les *représentations*. On y peut joindre les *déterminatifs hiéroglyphiques* appliqués aux mots exprimant l'idée de chasse au filet. Enfin on doit prendre en considération la *nomenclature* contenue dans certains textes relatifs à *l'oisellerie*. Nous examinerons d'abord la question des *déterminatifs* (A), puis celle du *vocabulaire* (B), après quoi nous aborderons l'étude des *représentations* (C).

A. Les signes hiéroglyphiques employés comme idéogrammes (*Wortzeichen*) ou comme déterminatifs des mots relatifs à la tenderie, jettent-ils quelque lumière dans la question? Les vocables les plus usuels  nous mettent en présence d'un signe, dont la forme varie sensiblement d'une inscription à l'autre , etc. Faut-il y voir la reproduction de notre filet, dessiné non en projection horizontale comme dans les tableaux, mais en élévation et de profil? Si cela est, j'avoue n'en pouvoir faire la démonstration. Qui pourrait prouver qu'il ne s'agit pas ici d'un appareil de forme toute différente et irréductible à celle qui nous occupe? Et comme, d'autre part, le même mot  et son déterminatif expriment l'idée de *tisser*, ne peut-on supposer que ce sens est le sens initial du mot et qu'on en a dérivé les sens secondaires de *faire du filet*, *filet* et par extension *chasser au filet*. En pareil cas, le signe aurait quelque chance d'être un métier de tisserand, très sensiblement déformé. Quoiqu'il en soit, et sans plus insister sur cette hypothèse, il est à négliger dans la question qui nous occupe. L'image du grand filet hexagonal a aussi sa place dans l'écriture hiéroglyphique³, mais comme elle ne diffère pas d'une manière appréciable de celles qui figurent dans les scènes de tenderie, elle n'a pas de valeur propre au point de vue documentaire.

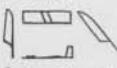
B. La nomenclature des parties du filet est-elle d'un plus grand secours? On sait que le texte essentiel est le chapitre 153a du Livre des Morts⁴. Si ce texte était, je ne dirai pas seulement correct, mais pur de toute interpolation, on pourrait s'en servir sans hésitation. Identifier chacune des parties du filet avec le terme qui la désigne, ne constituerait pas un pur exercice archéologique indifférent à la solution du problème. Or tel n'est pas le cas. Ce chapitre intitulé  met en garde le défunt contre le danger d'être pris au filet par les oiseleurs infernaux. Dans la version thébaine ce chapitre est double: il est d'abord question du filet à prendre les oiseaux, puis du filet à prendre les poissons. Avons-nous là la rédaction originelle? Je suis porté à croire le contraire. Il me semble, en effet, qu'il n'y eut d'abord

¹) GRIFFITH, *Hieroglyphs* pl. V n. 52. — ²) BRUGSCH, *Wb. Suppl.* 36, Une forme encore plus insolite est celle qui apparaît dans N. DE G. DAVIES, *The rock tombs of Deir el Gebrawi* t. II pl. IV l. 1. — ³) CHAMP., *Not. Desc.* VI 417. — ⁴) NAVILLE, *The Book of the Dead* (PSBA. t. XXV 167—172 et 237—239 pl. 54 et 55).

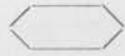
qu'un chapitre, le  comme dans *Turin*, qu'on lui fit plus tard un pendant avec le filet de pêche, et que, avec le temps, ces deux chapitres se confondirent jusqu'au moment où on jugea expédient de les séparer à nouveau. Car, comment pourrait-on s'expliquer le fait qu'on trouve dans le chapitre de l'oisellerie des allusions à la pêche et dans le chapitre de la pêche des allusions à l'oisellerie.

Les déterminatifs du terme générique servant à désigner l'engin , ,  représentent un filet plié qui convient aussi bien à la pêche qu'à la tenderie. Il semble que le mot , var.  (cf.  BRUGSCH, Wb. 122) par quoi débute la nomenclature se rapporte à des parties en bois pouvant faire obstacle aux efforts du défunt; mais faute de connaître le sens exact du mot, nous restons dans le vague. Suit un passage qui sollicite plus notre attention: . »*Ses db'w (de bois) sont tournés vers le ciel, ses poids sont tournés vers la terre.*» Dans le filet de pêche (Ch. 153b) il y a des poids, ; on n'y mentionne pas de . C'est donc là une disposition, qui appartient en propre au filet de l'oiseleur. Le sens primitif de ce mot étant celui de *cage, caisse, coffre* c'est à dire tout assemblage en menuiserie de forme rectangulaire (d'où le sens dérivé de *naos*), son emploi nous fait penser ici à une armature en bois plus ou moins carrée ayant des parties dressées vers le ciel. Ces parties étaient vraisemblablement au nombre de quatre, si l'on s'en rapporte au passage compris dans les lignes 9 et 10: . *Je connais le nom de ses db'w et de ses poids, ce sont les pieds et les jambes du sphinx.* Il est de toute évidence que cette comparaison n'a pu être suggérée que par une disposition, dont un des caractères essentiels était d'avoir quatre jambages ou pieds à la façon du sphinx. Le passage  (l. 5) éveille l'idée de deux parties allongées et préhensives qui devaient par leur réunion fermer l'engin et auxquelles le défunt avait hâte d'échapper. Quant aux objets désignés par le signe  et par le mot  (l. 6 et 7) et pour lesquels NAVILLE renvoie à la vignette du papyrus du Louvre III 93, ce sont des accessoires extérieurs. Cela n'est pas douteux pour la navette  (var. ) instrument aussi nécessaire au pêcheur qu'à l'oiseleur pour remmailler sur les lieux mêmes les parties détériorées du filet. Si  est, selon toutes les apparences, le poteau, dont nous aurons à nous occuper (fig. 5 et 8), c'est par abus qu'il figure dans la nomenclature du filet de pêche. Avec la mention d'un cordage

¹⁾ Substantif vraisemblablement formé de  préfixe et de la racine , *écarter, éloigner, retenir*: m. à m. l'objet qui retient, qui tire en sens inverse.

σ ♂ ♂ ♂ (l. 10) la nomenclature du filet ne comprend plus que deux termes  et  qui figurent également dans l'énoncé de l'équipement du bateau de pêche et qui, pour cette raison, ne me paraissent pas former des parties constitutives du filet des oiseleurs.

C. Arrivons aux représentations. Si elles nous reproduisaient les diverses phases de l'acte, nous aurions peut-être chance de connaître quelques-uns des aspects que prend successivement le filet. Mais ne serait-ce pas trop attendre des procédés ordinaires du dessin égyptien? Le mode d'expression idéographique, qui a arrêté pour plus de vingt siècles les éléments de cette scène, l'a stéréotypée dans une seule et même phase. Observons d'abord que quelques représentations¹ nous montrent 1° la cessation de l'acte de tirer sur la corde, 2° le cable distendu, 3° un homme de l'équipe occupé à vider le filet. L'opération est donc accomplie. Les oiseaux sont déjà capturés, et l'engin devrait être présenté de manière à rendre encore plus sensible cette idée. Or, dans cet état, il a exactement la même forme que dans la scène plus habituelle, où l'acte est représenté en voie d'accomplissement. Le contour reste hexagonal² et les quatre bâtons de l'armature ont la même position oblique et se réunissent de deux en deux au double cordage qui traverse horizontalement l'appareil. On remarquera en même temps que l'idéogramme employé dans l'écriture³ reproduit exactement la même disposition, et l'on pourra se convaincre que, dans les scènes figurées non moins que dans les textes, l'image du filet à prendre les oiseaux est un véritable *signe d'écriture*.

La question se ramène donc à cette alternative: ou bien le filet était effectivement un engin de forme invariable, que cette forme fût un hexagone  ou un prisme , ou bien le filet ne prenait cette forme que sous l'action de la manœuvre et dans une phase bien déterminée de l'opération.

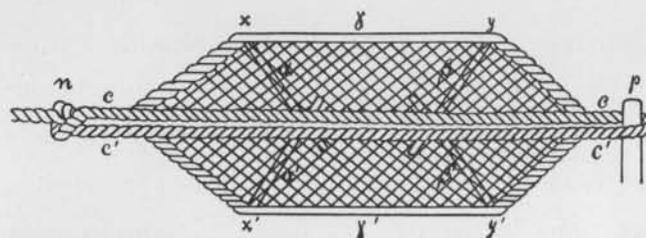


Fig. 5.

Un examen attentif de l'ensemble des représentations nous montre que l'engin se compose de trois éléments: 1° un cordage, 2° des parties rigides qui ne peuvent guère être qu'en bois, 3° le filet à mailles. En combinant les données fournies par ces représentations, on peut constituer une figure typique. C'est cette figure (fig. 5) qui servira à notre démonstration.

¹) LD. II 12 a; CAPART, Op. cit. pl. LXXXIX.

²) Je considère la représentation de l'engin dans la fig. 9, tirée du tombeau de Samnofir (*Ann. du Serv. des Antiquités* t. I p. 155) comme incomplète: l'hexagone est à restituer dans son entier.

³) CHAMP., *Not. descr.* l. l.

*Bersheh*¹ fait nettement ressortir le double cable longitudinal (c, c') et le nœud (n) avec interruption de l'emmaillement entre les deux cables. *Gem-ni-Kai*² et CHAMP., *Mon.*³ montrent, à l'encontre de nombreuses représentations, que γ et γ' ne faisaient pas nécessairement partie du cordage. Ces deux membrures pouvaient être arbitrairement en bois ou en corde, tandis que les quatre tiges $\alpha, \alpha', \beta, \beta'$ absentes de certaines figures, de ce fait incomplètes, sont manifestement dans les autres représentées avec les caractères graphiques du bois. Ces quatre bâtons ou piquets sont en réalité toute la clef du problème.

Si l'on s'en rapporte au bas-relief 14100 du Musée de Berlin⁴, on constate que le croisement des bâtons présente par rapport aux deux cables la disposition reproduite dans la figure ci-contre (fig. 6), et qui est très significative. On y voit en effet que les piquets

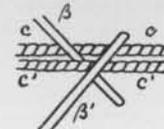


Fig. 6.

β et β' ne sont pas dirigés *symétriquement* par rapport aux piquets α et α' comme dans la plupart des figures, mais *parallèlement*. Les exemples de cette disposition ne sont d'ailleurs pas rares⁵. C'est là déjà une preuve de la mobilité des bâtons et de leur déplacement au cours de la manœuvre. Le bas-relief de Berlin montre en outre que les bâtons β et β' ne sont pas solidaires, mais indépendants l'un de l'autre et que, dans l'opération, β est en contact avec le cable c et β' avec le cable c' . Une représentation relevée par WILKINSON⁶ dans une tombe du nouvel empire présente une nouvelle disposition des piquets, qui vient à l'appui de l'observation faite sur le bas-relief de Berlin. Les quatre piquets, ici perpendiculaires et non obliques par rapport à l'axe longitudinal, ne s'y croisent plus deux à deux (fig. 7).

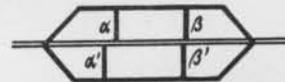


Fig. 7.

Quel était le rôle de ces piquets? Le simple bon sens répond qu'ils servaient à fixer le filet, comme dans la plupart des systèmes employés aujourd'hui. Le nombre de quatre nous suggère qu'ils étaient placés aux quatre coins. Que l'engin ait pu ainsi avoir la forme non d'un hexagone, mais d'un rectangle avant la manœuvre, c'est-ce qui ressort dans une certaine mesure de notre schéma (fig. 5), où les points x, y, x', y' marquent à la fois les quatre points d'attache des quatre piquets et de jonction du cordage avec les deux parties rigides γ et γ' ; c'est ce que confirme une figure des *Monumenti Civili* de ROSELLINI⁷, reproduite par WILKINSON⁸, et qui est, à ma connaissance, l'unique représentation jusqu'à présent publiée du filet avant la manœuvre. L'engin, est-il besoin de le faire remarquer, s'y trouve projeté en plan horizontal.

¹) Op. cit., t. I pl. XXI. — ²) BISSING et WEIGALL, *t. d. Gem-ni-Kai* (pl. IX). — ³) CHAMP., *Mon.* t. IV pl. 377^{bis}. — ⁴) *Verzeichnis* p. 560. — ⁵) PETRIE, *Medum* pl. XVIII, XXIV; N. DE G. DAVIES, *The rock tombs of Sheikh Said* pl. XII. — ⁶) Op. cit. t. II fig. 361 part. 2.

⁷) Pl. V et texte t. I^{er} p. 163 où la provenance donnée est une tombe de *Kum el-Ahmar*. Il s'agit vraisemblablement de la tombe de  à *Zdouiyet el-Métin* (LD. II 105 b).

⁸) Op. cit. t. II fig. 367, 2.

Le filet était donc tendu sur plan rectangulaire. Il avait quatre piquets, plantés aux quatre angles. Ceci acquis, les autres éléments sont d'une restitution facile. Au petit poteau p est fixé le double cable, prolongement du cordage c, c' lequel, au delà du nœud coulant n , devient simple (fig. 8).

Le mécanisme de la manœuvre s'en déduit également avec la plus grande facilité. L'engin, tel que nous le restituons, vient d'être disposé dans un fourré de plantes aquatiques, et c'est ce qu'indiquent dans les tableaux des tombes les bouquets de papyrus devant et derrière le filet. Le petit poteau (p) est solide-

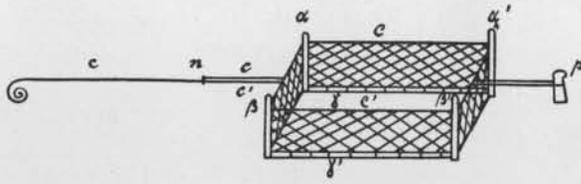
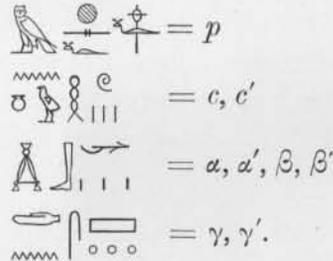


Fig. 8.

ment fixé en terre, les bâtons $\alpha, \alpha', \beta, \beta'$ ont leur base assujettie aux extrémités des deux traverses γ, γ' qui donnent, pendant l'opération, de la rigidité aux deux grands côtés de l'appareil. Le cable coulé dans

la bordure supérieure du filet, s'attache d'une part au petit poteau, de l'autre se déroule au loin et au besoin s'enroule autour d'un autre poteau ou billot placé du côté opposé et à une grande distance¹. Par ce simple exposé, on voit l'accord se faire avec la nomenclature du chapitre 153a du *Livre des Morts*. Chacun des termes s'y localise:



Les hommes d'équipe s'attellent au cable près du billot, c'est-à-dire aussi loin que possible du filet pour ne pas donner l'éveil au gibier, et s'abritent, dans cette pensée, derrière les hautes tiges de papyrus. Leur chef appuyé sur son bâton préside avec calme à la manœuvre et attend le signal que lui donnera le guetteur. Celui-ci, caché de son mieux, commande de loin le silence à l'équipe impatiente. Les oiseaux attirés par un appât dirigent peu à peu leur vol vers la petite enceinte de bois et de cordes. Ils y prennent bientôt leurs ébats comme en une volière, attirant par leur bruit d'autres compagnons de tout plumage. La prise n'en sera bonne et ne dédommagera d'une longue attente que lorsque la gent ailée foisonnera. Les tableaux expriment avec un certain air de vérité cette abondance et cette insouciance du gibier. C'est alors que le guetteur se dresse et agite au-dessus de sa tête la ceinture ou l'écharpe qui sert de signal. Au commandement du chef, les hommes tirent vivement

¹) *Beni Hasan* I pl. XII; *Paheri* pl. IV, L'existence de ce second poteau est aussi attestée par la vignette du *Livre des Morts*: de Rougé, *Études sur le rituel funéraire* pl. V n. 1 (Revue Archéol. 1860).

et en cadence le cable. La traction ainsi exercée produit les résultats suivants: Les parois du filet s'abattent avec les quatre piquets vers le centre de manière à ce que le bord c se rapproche du bord c' , recouvrant ainsi brusquement les oiseaux. Les traverses γ et γ' fixées au sol par leur poids et leur rigidité conservent leurs positions et leur distance, mais les petits côtés du filet tirés en sens inverse dans le même plan horizontal perdent leur forme rectiligne pour devenir deux angles plus ou moins aigus $\langle \quad \rangle$, dont les sommets sont aux deux points de traction et le filet en arrive ainsi à prendre un aspect très voisin du tracé hexagonal que nous avons reproduit d'après les monuments. Dans cette représentation, nous retrouvons le mélange habituel d'éléments en projection verticale et d'éléments en projection horizontale qui constitue, non sans saveur, le principe du dessin des anciens Égyptiens et de tous les peuples primitifs. Tandis que le ou les poteaux, les hommes, les oiseaux sont figurés en *élévation*, l'appareil est vu *en plan*, et c'est grâce à cette circonstance qu'il nous apparaît comme un hexagone. Mais, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que sous cette forme, il correspond à la phase de la manœuvre pleinement accomplie.

DENKMÄLER AUS AEGYPTEN UND AETHIOPIEN

NACH DEN ZEICHNUNGEN DER VON
FRIEDRICH WILHELM IV

IN DEN JAHREN 1842—1845 ENTSENDETEN WISSENSCHAFTLICHEN EXPEDITION

HERAUSGEGEBEN UND ERLAUTERT VON

C. RICHARD LEPSIUS

Fünf Textbände in Quart und ein Tafelband in Folio

Preis der erschienenen Bände I—IV nebst 48 Tafeln M. 160 —

Inhalt der einzelnen Bände:

- Band I. Unterägypten und Memphis. (X, 238 autogr. S. m. ca. 350 Abb., Inschriften, Skizzen etc.) 1897.
- „ II. Mittelägypten mit dem Faijum. (V, 261 autogr. S. m. ca. 500 Abb., Inschriften, Skizzen etc.) 1904.
- „ III. Theben. (III, 308 autogr. S. m. ca. 800 Abb., Inschriften, Skizzen etc.) 1900.
- „ IV. Oberägypten. (V, 176 autogr. S. m. ca. 750 Abb., Inschriften, Skizzen etc.) 1901.
- „ V. Nubien. (ist noch im Jahre 1911 zuversichtlich zu erwarten.)

Die zwölf Groß-Foliobände von „Lepsius, Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien“ (Berlin 1849—1859) sind noch heute das monumentalste Werk der ägyptologischen Wissenschaft. Zu voller Brauchbarkeit gelangt das Werk aber erst durch die Herausgabe der obigen Textbände. Diesen liegen vor allem die s. Zt. von Lepsius geführten Tagebücher zu Grunde, an deren Herausgabe der Hauptmitbegründer der deutschen ägyptologischen Forschung durch den Tod verhindert wurde. Die Textbände bringen eine außerordentliche Fülle des wichtigsten wissenschaftlichen Materials, und sind unentbehrlicher, als das große Tafelwerk selbst, das durch den Tafelband noch abschließend ergänzt wird.

Außer für den Ägyptologen vom Fach bietet das Werk auch allen Althistorikern, Kunsthistorikern und klassischen Archäologen eine wissenschaftliche Fundgrube ersten Ranges.